

Éditorial

La Direction Régionale Haute-Normandie Visionnaire ?

Début mai 2014, nous avons tous reçu un questionnaire Isiquet relatif à la qualité de vie au travail à compléter. A priori, rien sur l'obligation de le remplir.

Quelques jours plus tard, relance des différentes ELD des agences. « Pensez à compléter le questionnaire Isiquet ; « sur notre site, seuls 16 % d'entre vous y ont répondu. Il y va tout de même de votre vie au travail » dixit l'adjoint d'une agence du bassin rouennais.

Ha bon ? Nous pensions qu'il était anonyme et non obligatoire ce questionnaire ?

Puis, le 23 mai, nouveau rappel de l'ELD : « pas de réunion cet après-midi, on vous donne 10 minutes pour compléter le fameux questionnaire ».

« Notre Direction régionale souhaite un taux de participation supérieur à 50 % », donc prolongation du délai de réponse et rappels insistants ont été notre lot !

Notre Direction est visionnaire, elle connaissait l'issue du vote aux européennes !

Elle a donc pris les devants en nous imposant nos choix de façon totalitaire !

La performance sociale ?..... c'est pas pour demain !

Le SNU Haute-Normandie

La DG, incompétence ou mauvaise foi ?

En 2013, la DG compose à sa guise une instruction, en date du 25/04/13, qu'elle décide d'imposer à tous les agents : poser impérativement 10 jours de CP consécutifs dans la période dite « normale », la période estivale (fixée du 1er mai au 30 septembre de chaque année), pour prétendre à des congés dits de fractionnement.

Le code du travail précise effectivement que tout salarié doit disposer de 2 semaines consécutives en période estivale, lui garantissant donc la possibilité de partir chaque été, sans refus possible de son employeur.

Néanmoins, la CCN, que nos chers grands penseurs de la DG ne semblent pas encore bien maîtriser, précise que ces 10 jours de CP consécutifs, peuvent être posés pendant, **ou en dehors**, de la période normale (article 27.1). Chaque agent dispose donc du droit de poser ses congés quand bon lui semble, dans le respect des conditions énoncées dans notre convention collective.

Cet article a un impact direct sur les jours de fractionnement, puisqu'il précise que le nombre de jours de fractionnement auquel peut prétendre un agent peut aller jusqu'à 3, en fonction du nombre de jours posés en dehors de la période normale (article 27.2)... Ne soyons donc pas dupes...la DG souhaiterait-elle « économiser » sur les jours de fractionnement ?

Le SNU rappelle donc qu'en aucun cas une instruction ne peut se substituer à la CCN, et celle-ci n'est donc pas applicable ! Toutefois la CCN s'impose au code du travail, puisqu'elle lui est plus avantageuse ;-)

Peu nous importe que la DG ait manqué d'attention et d'anticipation, lors de la rédaction de la CCN, si tel est le cas. La direction RH ne peut modifier, selon son bon vouloir, et de manière unilatérale, la nature des absences posées par les agents pendant la période estivale. Dans le respect de l'OATT, si les CP ou RTT n'ont pas été refusés dans le délai mentionné, ils sont d'emblée considérés comme acceptés.

En effet certains agents se sont vus modifier leurs RTT en CP sur leurs compteurs, dans la logique de cette instruction restrictive. Cela n'est pas acceptable.

Restons vigilants... pour faire respecter la CCN, en lieu et place de nos chers dirigeants !

La politique de consommation ...

Les résultats de la cinquième vague du Baromètre de la confiance politique du Cevipof¹ publiés en janvier 2014 ne sont pas surprenants. Une nouvelle fois, l'écart entre les Français et la classe politique se creuse et ne cesse de croître. Ainsi 87 % des Français considèrent que les responsables politiques se préoccupent peu ou pas du tout des gens comme eux. Pour Pascal Perrineau, le directeur du centre de recherche politique de Sciences Po associé au CNRS, il y a deux exutoires possibles: soit le retrait boudeur sous la forme d'une abstention qui ne devra pas être perçue comme une forme d'indifférence mais comme une sorte de bras d'honneur, soit une protestation pure et simple de gens qui iront voter uniquement pour pousser un coup de gueule.

Tout cela n'est pas surprenant, il suffit de tendre l'oreille à l'heure des informations. Ainsi il y a pratiquement une polémique par mois² : une des dernières en date étant « Taubira et la Marseillaise ». Cette polémique est complètement RI-DI-CU-LE ! De Copé qui se dit « extrêmement choqué » (c'est sur qu'avec l'affaire de Bygmalion il pouvait l'ouvrir) au FN qui demande carrément la démission de la ministre ! Sous sa mandature, Sarkozy lui non plus ne chantait pas l'hymne national à toutes les occasions et cela n'avait ému personne à l'époque ?

Cette polémique vient très certainement d'une part que la ministre de la justice cristallise tout ce que la droite et l'extrême droite aime détester : l'icône du mariage gay pour certain et un peu trop « bronzée » pour d'autres. D'autre part l'hymne français représente tant de choses, tout ou presque ce que les français veulent y mettre ! La Marseillaise³ appartient à tout le monde et à personne, c'est la puissance de la nation pour certains, l'Histoire pour d'autres ou quelque chose relevant de l'identité nationale chère à cette droite, sujet épineux pour la gauche qui n'arrive pas à s'en dépêtrer.

En tous les cas, cette polémique sur cette Marseillaise m'interpelle sur ce qu'est devenue la politique aujourd'hui et le journalisme également.

Bien sûr les temps changent, « il faut vivre avec son temps » néanmoins j'ai l'impression que plus personne ne prend de la hauteur avec Twitter ? Certains journalistes ne prennent même plus le temps de recouper leurs infos et se jettent sur les dépêches AFP qu'ils diffusent en « copier/coller » pour être le premier à publier sur la toile ! Et de passer à autre chose dès qu'un sujet plus croustillant arrive dans les rédactions.

Pas étonnant alors que lorsqu'on demande ce qu'ils éprouvent quand ils pensent à la politique, 36% des sondés répondent de la méfiance et 31% du dégoût ! Que dire d'autre lorsqu'on évoque Hollande et ses escapades rue du cirque⁴ ou Copé qui s'exclame que « Tous à poil » est une production idéologique Marxiste visant à menacer directement « l'Autorité » ??

Alors je suis surpris qu'ils soient encore 57% à déclarer s'intéresser plus ou moins à la politique⁵ et même 63% continuent de penser que voter est le meilleur moyen d'exercer de l'influence sur les décisions politiques, plutôt que de manifester dans la rue (32%) ou de faire grève (23%). J'ai (encore mal) à ma politique. Toutefois tout cela durera combien de temps ? Et pour vous ?

¹ Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (anciennement Centre d'études de la vie politique française, l'acronyme CEVIPOF étant toujours employé malgré le changement de dénomination en 2003)

² L'Express a publié en fin d'année dernière sur son site « Les 8 polémiques absurdes de l'année 2013 ».

³ Je vous renvoie vers un colloque à l'Assemblée Nationale en juillet 2005, à la question "Connaissez-vous les paroles de la Marseillaise ?" : 16% des français sont capables de réciter le premier couplet et le refrain

⁴ Il a fière allure avec son casque sur la tête en scooter le premier homme de l'état !

⁵ Je dois encore en faire encore parti finalement, et vous ?

Le Syndicat national Pôle emploi FSU

Haute-Normandie

Direction régionale Pôle emploi Haute-Normandie

Le Floral

90 avenue de Caen 76040 ROUEN cedex 1

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

06.24.17.10.17

Vos élues :

CHSCT : Myriam Ziati

CE : Maryam Leclerc & Myriam Ziati

DP : Dorothée Leclerc & Myriam Ziati